

Pacte mondial des nations unis

Communication sur le progrès - 2016



Février 2017

Sommaire

01. Les principes relatifs aux droits de l'homme

- 01-1. Evaluation, politique et objectifs
- 01-2. Mise en œuvre
- 01-3. Mesure des résultats

02. Les principes relatifs aux droits du travail

- 02-1. Evaluation, politique et objectifs
- 02-2. Mise en œuvre
- 02-3. Mesure des résultats

03. Les principes relatifs à l'environnement

- 03-1. Evaluation, politique et objectifs
- 03-2. Mise en œuvre
- 03-3. Mesure des résultats

04. Les principes relatifs à la lutte contre la corruption

- 04-1. Evaluation, politique et objectifs
- 04-2. Mise en œuvre
- 04-3. Mesure des résultats

01.ES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME (1/2)

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

01-1. Evaluation, politique et objectifs

WEVIOO s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et veille à ce que ses propres salariés soient informés de leurs droits et qu'ils respectent à leur tour, dans le cadre de leur travail, ces droits tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

01-2. Mise en œuvre

- Respect et soutien de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- Intégration dans le bilan social des questions relatives au droit de l'homme et la discrimination

01-3. Mesure des résultats

- Aucun jugement, ordonnance, amende ou autre événement dans le domaine des droits de l'homme n'a été rapporté.
- 100% des employés sont couverts par une convention collective
- Résultat de l'audit réalisé ECOVADIS : note de **60%** en ce qui concerne l'indicateur relatif au respect des droits de l'homme (Détails dans la page suivante)



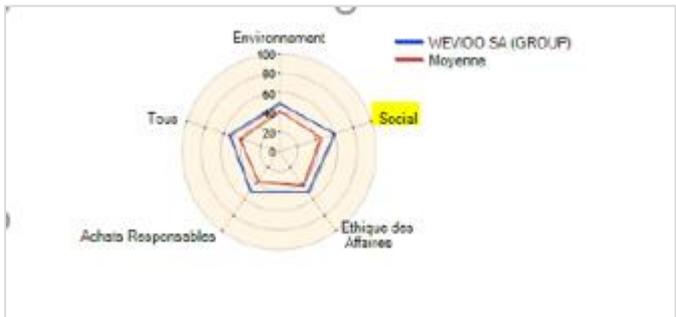
01.LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME (2/2)

Résultat global de l'audit RSE



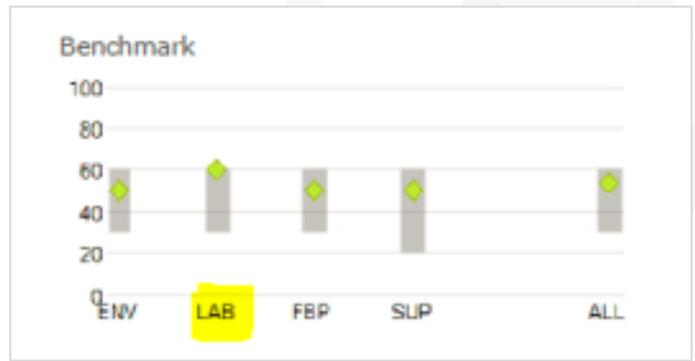
- WEVIOO a obtenu le niveau Silver
- Un engagement confirmé

Résultat du volet social



- Position de WEVIOO par rapport à la moyenne de toutes les entreprises évaluées par EcoVadis dans le même secteur d'activité
- WEVIOO se situe dans le Top 23% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la même catégorie.
- La note de WEVIOO en ce qui concerne le **volet social** est au dessus de la moyenne

Résultat du volet social : Droits de l'homme



- **Env**: Environment
- **LAB**: Labor Practices & Human Rights
- **FBP**: Fair Business Practices
- **SUP**: Sustainable Procurement
- Les barres grises représentent l'éventail des notes attribuées aux entreprises opérant dans le même secteur d'activité que WEVIOO

02.LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE TRAVAIL (1/2)

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à veiller à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à veiller à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



02-1. Evaluation, politique et objectifs

WEVIOO se veut une entreprise responsable et souhaite garder des relations responsables avec les salariés, clients et fournisseurs.

WEVIOO s'est toujours employé à lutter contre toute forme de discrimination en matière d'emploi, de rémunération et de profession, un engagement formalisé dans sa Politique Sociale.

02-2. Mise en œuvre

- L'entreprise investit continuellement dans des plans de formation annuels.
- Un suivi approfondi de tous les collaborateurs.
- WEVIOO organise régulièrement des événements pour ses collaborateurs en impliquant leurs familles...
- Négociation et signature de nouvelles conventions pour les collaborateurs

4/10

02.LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE TRAVAIL (2/2)

02-3. Mesure des résultats

- Organisation de deux évènements internes : Family Day et Pizza Party & KARAOK
- 100% des salariés ont bénéficié d'un entretien annuel d'appréciation avec leur manager.
- 5 nouvelles conventions signée en 2016 3 conventions avec des banques, 1 convention avec une agence de voyage, une convention avec un centre d'analyse médical,...)



03. LES PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (1/3)

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

03-1. Evaluation, politique et objectifs

WEVIOO se veut une entreprise citoyenne contributrice dans le développement de son écosystème et responsable en matière d'écologie. Ainsi, elle s'est fixée comme objectifs principaux: la réduction des consommations (énergie, papier...), la gestion responsable des déchets, la réduction des impacts sur l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

03-2. Mise en œuvre

• Politique

- Elaboration d'une politique environnementale (Page 8)

• Consommation d'énergie et préservation des ressources naturelles

- La mise en place d'un système d'arrosage gouttes à gouttes au niveau des étages et des deux parkings.
- Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage (utilisation d'un bache à eau)
- Mise en place d'une solution GTC (Gestion technique centralisée) pour l'optimisation de l'énergie consommé par le système de climatisation.



03. LES PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (2/3)

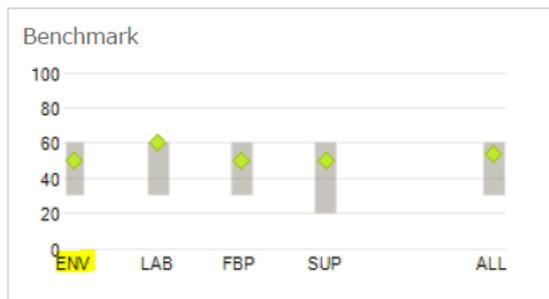
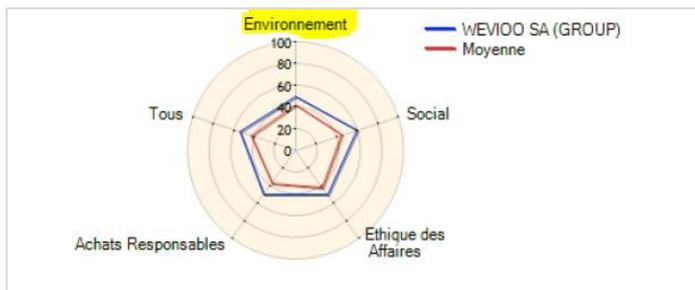
- **La réduction des impacts sur l'environnement** : Réduction de l'empreinte carbone en :
 - Réduisant les déplacements professionnels et favorisant les réunions en ligne. WEVIOO a mis à la disposition de tous ses collaborateurs l'outil « Office 365 ».
 - Favorisant le transport en commun : WEVIOO a mis à la disposition de ses collaborateurs des bus sur 2 principaux itinéraires.



03-3. Mesure des résultats

- 100% des collaborateurs WEVIOO disposent des comptes Office 365
- 50% des collaborateurs utilisent les bus

Résultat du volet environnemental issu de l'audit RSE par Ecovadis



- La note de WEVIOO en ce qui concerne le **volet environnemental** est au dessus de la moyenne (Figure 2)
- WEVIOO dépasse la note moyenne des autres entreprises évaluées de la même catégorie (Figure 1)

LES PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (3/3)

Politique environnementale

WEVIOO est une société de conseil et de services informatiques dont la valeur se base sur le capital humain et les relations sociales avec ses clients.

La protection de l'environnement fait partie intégrante des valeurs et de la politique générale de la société. Pour protéger l'environnement, WEVIOO a pris les mesures nécessaires pour limiter ou supprimer l'impact négatif de ses activités sur l'environnement. WEVIOO s'engage à :

- Respecter les dispositions légales et réglementaires nationales.
- Promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources en rapport avec ses besoins opérationnels.
- Réduire les déplacements professionnels dans la mesure du possible.
- Procurer et maintenir des conditions de travail saines et sécuritaires.
- Prévenir la pollution.
- Préserver les ressources naturelles en maîtrisant la consommation d'énergie et de l'eau.
- Adopter une attitude responsable dans le recyclage des déchets (Papier, plastique et toners usagés).
- Sensibiliser ses employés sur les questions environnementaux.



04. LES PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

04-1. Evaluation, politique et objectifs

Depuis sa création en 1998, WEVIOO s'est toujours imposée une transparence totale dans la conduite de ses affaires. WEVIOO s'attache à éviter toute forme de favoritisme dans le cadre du choix de ses fournisseurs.

04-2. Mise en œuvre

- Élaboration d'une **Charte des achats responsables**
- Respect de la procédure de sélection des fournisseurs et des prestataires de services (grille de sélection multi critères).
- Pour chaque achat, le service achat doit présenter au moins 2 Devis.
- Elaboration de la **charte du comité d'audit** ayant pour objectif la garantie du bon fonctionnement de l'entreprise au niveau du contrôle interne et de la transparence financière
- Elaboration de la **charte du comité de rémunération** chargé de l'examen de la politique de rémunération, les salaires de l'équipe dirigeante (SM), les primes et les plans d'intéressement.

04-3. Mesure des résultats

- Aucun jugement, ordonnance, amende ou autre événement dans le domaine de la corruption, de l'extorsion de fonds ou des pots-de-vin, n'a été rapporté



W E V I O O



wevioo

www.wevioo.com

Tunis

Tunis – Tunisia

Technopark El Ghazela
2088 Tunis- Tunisia
Tél: +216 31 34 00 00
Fax: +216 70 72 11 63
Email: contact@wevioo.com

Paris

Paris - France

43 Rue CAMILLE
DESMOULINS 92130 Issy-
les-Moulineaux
Tél: +331 49465880
Email: contact@wevioo.com

Alger

Alger – Algérie

Lot N°4 - Route des Dunes
N°407 – Alger - Algérie
Phone : +213 (0) 21 38 38
00
Tél: +213 21 24 43 57
Email: contact@wevioo.com

Dubai

Dubai – UAE

Jumeirah Lake Towers
Almas Tower, DMCC
P.O Box 340505
Dubai, Unites Arab Emirates
Tél: +971501334168
Email: contact@wevioo.com

Abidjan

Abidjan – Côte d'Ivoire

COCODY II Plateaux Les
Vallons- 6ème tranche Lot
1763 ILOT 65 - BP 1158
ABIDJAN 09
Tél: +225 59 540 640
Email: contact@wevioo.com